PARIS 19ÈME

ASSOCIATIONS

PISTES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

JANVIER 2010

PROJETS-19

Remerciements

- A Magali Robert, Directrice de la Maison des associations du 19ème, Claire Marenco, Directrice adjointe de l'Atelier (Centre de ressources de l'économie sociale et solidaire) ainsi qu'à Bertrand Jullien, Chargé de mission au cabinet du maire du 19ème pour leurs conseils et soutien.

- A Muriel Eyraud, Nicolas Woronoff, Carlos Duran et à toute l'équipe de l'association Projets-19, pour m'avoir permis d'effectuer mon stage en son sein et réaliser ce document.

- Aux associations qui ont participé au projet, et notamment l'association «Au point d'eau » dont les photos colorées illustrent ce document, ainsi qu'à toutes les organisations que je n'ai pas pu contacter mais dont les actions sont certainement tout aussi intéressantes que celles qui sont évoquées.

- A Axel Motte pour sa collaboration à l'illustration : motteaxel@free.fr

Alexandra Nagy,

Responsable d'association et étudiante
en Master de développement durable et responsabilité sociale d'entreprise à l'université Paris-Dauphine : alexnagy1@yahoo.com

Mode d’emploi

● Pourquoi un tel document ?

Les associations naissent sur un terreau créatif fertile, elles sont animées d’espoirs pour les hommes qui les font vivre, parfois de révoltes, d’utopies et d’un besoin réel de ré- enchanter le monde.

Les entreprises semblent aujourd'hui bien au fait des enjeux relatifs au développement durable, mais alors où en sont les associations? Comment celles-ci peuvent-elles sculpter un bien-être pour leurs bénéficiaires, adhérents et salariés ainsi que pour les générations futures ?

Ce document vise à apporter des pistes concrètes et éléments de réflexion pour :

- Comprendre le concept de développement durable et prendre la mesure des enjeux mondiaux et locaux s’y rattachant.
- Permettre une réflexion aux associations désirant améliorer ou mettre en place une démarche de développement durable.
- Susciter des synergies d’actions entre les acteurs associatifs et/ou avec les entreprises.

● Quel est son contenu ?

- **La première partie** de ce précis est consacrée à la définition du concept et des enjeux du développement durable.
- **La seconde partie** vise à vous permettre de tester vos pratiques et connaissances en termes de développement durable, et vous suggère une méthodologie ainsi que quelques pistes pour améliorer ou mettre en place votre démarche « développement durable ».

- Des exemples d'actions associatives sur le 19ème arrondissement de Paris, illustrent les différents points évoqués.
- **Une troisième partie** vous propose des lieux ressources à Paris et vous donne des pistes de financement de projets « développement durable » pour les associations.

• Comment l'utiliser ?

Ce document est à lire et à relire,
et pourra être une source d'inspirations ou de réflexions pour les associations.

Il peut être utilisé par chacun des membres salariés et bénévoles d'une organisation et faire l'objet d'échanges, de propositions entre les diverses parties prenantes d'un projet associatif, ou entre différentes structures, notamment à travers la seconde partie consacrée à l'approche méthodologique.

Définition
Les parties prenantes :

Tout acteur interne ou externe à une organisation et concerné par son bon fonctionnement.
Citons par exemple pour les acteurs internes : dirigeants, salariés, bénévoles.

Pour les acteurs externes : Bénéficiaires, adhérents, partenaires associatifs, fournisseurs, financeurs, compagnie d'assurance, collectivités territoriales impliquées dans le projet,.

La notion de partie prenante est née d'une exigence éthique nouvelle de la société civile, qui demande que les organisations rendent compte des conséquences sociales et environnementales de leurs activités.

Sommaire

1ère partie : Comprendre le concept et les enjeux du développement durable. Pages 6-15

1-Dix défis mondiaux. Pages 7-8

2-Qu'est-ce que le développement durable ? Pages 9-11

3-Différents acteurs évoluant ensemble. Pages 12-13

4-Le développement durable à Paris. Pages 14-15

2ème partie : Le développement durable, où en êtes-vous? Pages 16-77

1-Quizz : Evaluer les principes et pratiques de développement durable de votre association. Pages 17-22

2-Un projet associatif est-il nécessairement « durable » ? Pages 23-24

3-Trois étapes pour initier et structurer une démarche de développement durable. Pages 25-30

4-Quatre pistes d'actions interdépendantes et quelques exemples d'initiatives locales: Pages 31-77

A-S'interroger sur ses méthodes de gouvernance. Pages 32-36
B-Comprendre les enjeux environnementaux et agir. Pages 37-57
C-Evaluer l'impact économique de l'association. Pages 58-63
D-Considérer les enjeux sociaux du projet associatif. Pages 64-77

3ème partie : Pour aller plus loin. Pages 78-94

1-Lieux-clés à Paris et autres ressources. Pages 79-82

2-Quelques exemples d'aides au financement de projets de développement durable. Pages 83-89

3-Coordonnées des associations. Pages 90-94

1ère partie

Comprendre le concept et les enjeux du développement durable

1- Dix défis mondiaux.

1. **Le défi démographique** : La population mondiale doublera d'ici 2050 et 95% de l'accroissement démographique se fera dans les pays en développement comme l'Inde ou la Chine pour atteindre 8,5 milliards d'habitants en 2025. Des bouleversements politiques, économiques et sociaux sont à prévoir.

2. **Le défi urbain** : On parle d'explosion urbaine et la population citadine devrait encore doubler d'ici 100 ans.

3. **Le défi alimentaire** : Il faudra nourrir 3 milliards d'humains en plus d'ici 2050.

4. **Le défi de l'équité sociale** : Les inégalités sociales entre continents se creusent encore, 20% de la population mondiale consomme 85% des ressources naturelles.

5. **Le défi sanitaire** : Certains pays ont encore des systèmes de soins quasi-inexistants ou inaccessibles aux plus pauvres. La préservation de l'eau et de sa qualité sont également un enjeu majeur à la survie de l'Homme.

6. **Le défi écologique** : La destruction de la forêt tropicale (l'un des plus grands foyers de biodiversité au monde) progresse à la vitesse de 1 terrain de football par seconde ! Mais il faut également protéger les mers et les sols, 24 milliards de tonnes de terres arables sont perdues chaque année.

7. **Le défi énergétique** : Les réserves de ressources non-renouvelables telles que le pétrole s'amenuisent d'année en année. D'autres techniques également plus respectueuses de l'environnement sont à développer telles que l'énergie solaire…

8. **Le défi climatique** : Nos émissions de CO2 et autres gaz à effet de serre sont responsables d'une augmentation de température sur l'ensemble de la planète dont les conséquences désastreuses sont à envisager, telles que l'accroissement de sècheresses et d'inondations dans des régions déjà fragilisées par des variations climatiques brutales.

9. **Le défi économique** : Croissance ne rime pas nécessairement avec développement comme l'a démontré un certain nombre de rapports d'institutions internationales. Evaluer le bien-être d'une nation par son Produit Intérieur Brut (PIB) comporte de nombreuses limites car cet indicateur ne dit rien sur l'impact de notre façon de produire et de consommer, sur les stocks de matières premières disponibles, sur l'état de l'eau, sur tous les éléments de richesse (le bénévolat, le travail domestique…) qui n'ont pas de valeur monétaire.

10. **Le défi stratégique** : Les dépenses en termes d'armement de nombreux pays dépassent largement l'aide au développement consentie par ces mêmes états.

D'après Gilles Pennequin, haut fonctionnaire pour le développement durable de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires.

2- Qu'est-ce-que le développement durable ?

La notion de développement durable est définie pour la première fois en 1987 dans « Notre avenir à tous » (dit Rapport Brundtland) : « Il s'agit de promouvoir un développement qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Autrement dit, le développement durable entend répondre à deux objectifs :

- **Un partage équitable des ressources et des richesses entre tous les hommes.**
- **Une exploitation des ressources naturelles raisonnée qui garantit leur pérennité.**

Ce concept et ensemble de pratiques, vise à modifier des comportements jugés aujourd'hui insoutenables pour l'avenir de l'humanité.

Mais celui-ci tend également à transformer des visions traditionnelles limitatives des organisations, échanges commerciaux, culturels…entre les hommes, en adoptant une approche à la fois globale et locale.

Il s'agit de s'interroger sur le devenir de notre Planète dans son ensemble, en favorisant un mode de vie plus simple, plus équitable et en accord avec l'environnement.

Pour tout connaître du développement durable :

Eco, le dictionnaire multimédia du développement durable
http://www.ecoaction21.fr

Et le dictionnaire de Planète écologie sur:
www.planetecologie.org

.

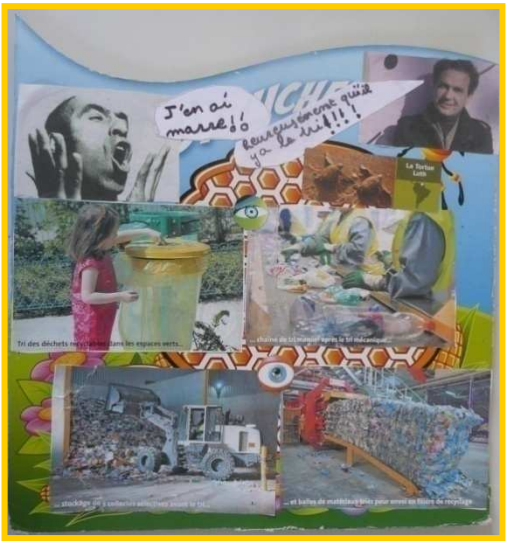

3 piliers sont ainsi constitutifs du concept de développement durable :

- **l'économique**, traduisant la recherche d'un objectif de croissance et d'efficacité économique.
- **le social**, exprimant le fait qu'à travers l'action mise en place, on doit aussi partir des besoins humains et donc répondre à un objectif d'équité sociale.
- **l'environnemental**, signifiant que l'objectif recherché doit dans un troisième aspect, contribuer à préserver, améliorer et valoriser l'environnement à plus ou moins long terme.

Ces 3 piliers sont interdépendants et doivent être intégrés dans l'action de façon harmonieuse pour l'homme et son environnement.

Se développer durablement consiste surtout à se remettre en question, redéfinir les changements possibles et nécessaires et établir les paramètres à respecter en termes de consommation, mais aussi de bonne gouvernance et d'éthique. Il s'agit également de percevoir son action dans la société de façon citoyenne et solidaire.

Ecologique et social :

- ✓ *Aspects hygiène, sécurité et santé.*
- ✓ *Gestion des risques environnementaux.*
- ✓ *Participation à la vie locale et citoyenne.*

Ecologique – Economique

- ✓ *Intégration de la notion de cycle de vie des produits et des services.*
- ✓ *Economie des ressources employées.*
- ✓ *Eco-efficience.*

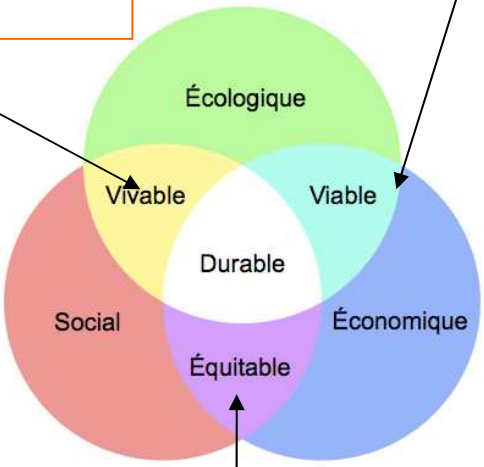

Economique et social :

- ✓ *Respect de droits sociaux*
- ✓ *Communication des objectifs et approbation par les membres bénévoles et salariés de l'association*
- ✓ *Respect des règles de*

Définitions

L'éco- efficience:
Elle permet de mesurer l'impact unitaire de vos biens et services (consommation d'énergie et de matières premières, émissions, déchets, rejet de substances toxiques, etc.). Elle a donc un caractère relatif.
Cependant le fait d'améliorer vos indicateurs d'éco-efficience ne signifie pas forcément que votre organisation diminue son impact environnemental dans l'absolu, mais uniquement par unité d'output (produits ou services).

La socio-efficience:
Démarche qui va au delà de l'éco-efficience en intégrant les aspects sociaux (développement des compétences des membres, culture de la diversité...) dans une optique de développement durable d'une organisation.

3- Différents acteurs évoluant ensemble.

Tous les acteurs de notre société ont un rôle à jouer en matière de développement durable et leurs objectifs sont interdépendants voire confondus.

- **Les citoyens :** dans la vie quotidienne, les citoyens peuvent contribuer au développement durable par des gestes écologiques et citoyens à la maison, au travail, dans leurs déplacements ou leurs modes de consommation. Ils peuvent également diffuser l'information et éduquer, en sensibilisant leurs proches aux bons gestes et pratiques à adopter.

- **Les associations et les ONG :** elles participent au développement durable par leurs actions découlant de leurs convictions écologiques, leurs démarches humanitaires…

- **Les entreprises** : elles peuvent intégrer le développement durable au sein de leur stratégie, et modifier ainsi leur fonctionnement pour protéger l'environnement, contribuer à l'équité sociale en permettant à leurs employés de travailler dans de bonnes conditions, limiter la consommation de ressources et les pollutions de l'environnement et impliquer les parties prenantes dans leur démarche de développement durable.

- **Les collectivités territoriales** : elles peuvent mettre en place une politique de développement durable au sein de leur territoire, en impliquant tous les acteurs dans une démarche de démocratie participative par la mise en œuvre d'un Agenda 21 local.

Définition
Un Agenda 21 :

une politique globale intégrant des considérations environnementales, sociales et économiques. L'ambition de l'Agenda 21 est de créer une ville plus solidaire, plus saine et agréable à vivre, pour que tous respectent l'environnement et la personne humaine.

- **L'état :** La Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) a été adoptée en juin 2003 par le gouvernement et elle est le fil conducteur de l'action des autorités publiques en matière de développement durable. Cette stratégie vise à : donner une vision commune des enjeux et des évolutions nécessaires à court et moyen termes ; préciser les modalités d'intégration du développement durable aux politiques publiques et suivre les progrès réalisés.

- **Les institutions internationales :** L'environnement figure depuis les années 70, avec l'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté, (...) parmi les grands objectifs de développement définis par les organisations internationales telles que les Nations Unies, la Banque mondiale ou l'OCDE. Les huit objectifs du millénaire décidés en 2000 aux Nations- Unies, définissent notamment les engagements de chaque état en termes de développement humain et de préservation de l'environnement**.**

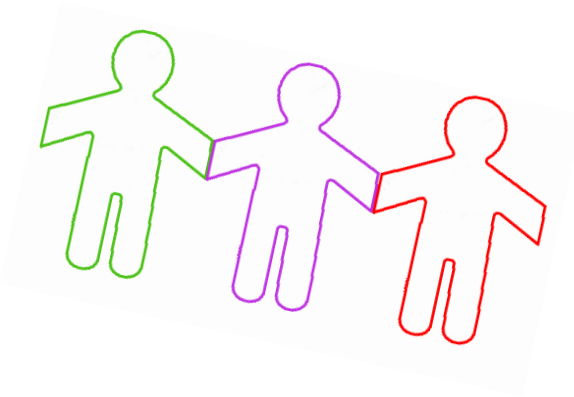

Définition
Les Huit objectifs du millénaire :

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont huit objectifs que les États membres de l'ONU ont convenu d'atteindre d'ici à 2015. La déclaration fut signée en septembre 2000.

Les objectifs sont:

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim.
2. Assurer l'éducation primaire pour tous.
3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes.
4. Réduire la mortalité infantile.
5. Améliorer la santé maternelle.
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.
7. Assurer un environnement durable.
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

4- Le développement durable à Paris.

Pour une capitale comme Paris, le développement durable est incontournable, car les enjeux sont déterminants : aménager le cadre de vie à court, moyen et long termes, rendre la ville accessible à tous, maintenir son rayonnement international, innover, rester à la pointe du développement économique, et préserver la santé de ses habitants. La ville s'est ainsi alignée sur les objectifs du plan d'action international « Agenda 21» lancé par 173 chefs d'états lors du sommet de la Terre de 1992 à Rio.

L'Agenda 21 à Paris, qu'est ce que c'est?

Il reprend les objectifs de l'Agenda 21 international, en définissant à l'échelon parisien plusieurs défis majeurs : réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'environnement ; renforcer la cohésion sociale et la solidarité ; stimuler une économie dynamique, responsable et créatrice d'emplois durables ; susciter la participation de la population aux décisions.

5 axes d'intervention sont ainsi associés au plan de l'Agenda 21 parisien:

1. **Protection de l'environnement**: Création de nouveaux jardins, plan de lutte contre le dérèglement climatique et contre les nuisances dues au bruit, création de centrales solaires, mesures pour économiser l'énergie...

2. **Urbanisme et habitat**: Au cœur de Paris, des réhabilitations, rénovations et créations sont en cours ou en projets. Un effort de renouvellement urbain se concentre sur la couronne parisienne. Les portes des Lilas, de Montreuil, Vanves, Bercy (...) font l'objet de projets d'aménagement dont la couverture de tronçons de périphérique.

3. **Transports et déplacements :** En ville, partager une voiture est une solution pratique et économique qui permet de diminuer les flux de circulation. La création du tramway des Maréchaux et le projet de batoligne contribuent largement à l'amélioration des déplacements.

4. **Projets internationaux :** La municipalité apporte aussi souvent que possible son aide financière, son expertise et ses moyens logistiques aux pays qui connaissent des situations d'urgence et de détresse. Les priorités sont entre autres: participer à la lutte contre le sida en Afrique, favoriser l'accès à l'eau potable, et l'assainissement dans les pays qui en sont le plus privés, défendre les droits de l'Homme.

5. **Education et prévention :** Informer et apprendre à chacun les bons gestes pour créer moins de déchets, trier et se responsabiliser pour améliorer son cadre de vie...

Naviguer prochainement sur la Seine avec la Batoligne…

Il existe à l'heure actuelle une ligne fluviale appelée «Batobus», utilisée presque exclusivement par des touristes. Ce service pourrait s'étoffer et devenir à terme une ligne structurante, provisoirement appelée « Batoligne ».

Plus d'infos sur www.paris.fr

2ème partie

Le développement durable, où en êtes-vous?

1- Quizz : Evaluer votre approche développement durable dans votre association.

***Faites le test en répondant le plus objectivement possible. Celui-ci est réalisable plusieurs fois, à différents stades de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable dans votre association. Il peut être effectué par l'ensemble des membres, ainsi que par les diverses parties prenantes impliquées dans les projets de la structure. Une discussion peut ensuite être organisée autour des résultats obtenus*.**

1) Les responsables de l'association ont-ils une vision en termes de développement durable qu'ils portent et font partager à l'ensemble de la structure ainsi qu'à un public cible?

A☐ Oui en effet, l'association dispose d'une stratégie connue par tous les membres, ou d'un plan de recommandations (...) visant à promouvoir un développement durable de la structure et de son public cible.

B☐ Pas vraiment, des idées sont lancées mais des axes d'intervention importants méritent d'être proposés.

C☐ Non, le développement durable n'est pas du tout un concept qui nous parle.

2) Un collectif de travail a été formé parmi les membres, afin d'identifier les objectifs de l'association et de s'organiser pour mieux gérer les déchets, s'approvisionner en matériel (en utilisant du papier recyclé...) et être plus respectueux de l'environnement de façon globale.

A☐ Oui, et la motivation des membres est appuyée par le conseil d'administration pour amorcer cette démarche.

B☐ L'envie est là, mais le manque de ressources humaines, de temps, de fonds, engendrent une incapacité à changer nos mauvaises habitudes.

C☐ La préservation de l'environnement n'est pas de notre ressort.

3) L'association implique pleinement ses salariés et bénévoles dans les projets et lors des prises de décisions importantes. Par ailleurs, les salariés et bénévoles peuvent, si ils le souhaitent, avoir accès à des formations dans l'optique d'améliorer leurs compétences professionnelles.

A☐ Oui complètement, les employés et bénévoles sont responsabilisés, ils peuvent gagner en savoir- faire et s'épanouir au sein de notre association.

B☐ L'association œuvre pour un but d'intérêt général mais divers enjeux sociaux internes à la structure, ne font pas l'objet d'un suivi régulier.

C☐ Non, l'association n'a aucun dispositif permettant d'apprécier les enjeux sociaux qui la concerne.

4) La valeur économique des projets associatifs en termes de créations d'emplois, de réinsertion d'un public en difficulté ou de positionnement efficient sur le marché des biens et services (...), est évaluée régulièrement et perçue par l'ensemble des parties prenantes.

A☐ Oui, les objectifs économiques sont clairement exprimés et les membres de l'association font preuve d'efficacité pour y répondre.

B☐ Pas vraiment, les enjeux économiques relevés par notre structure restent quelques peu incertains, des approfondissements en termes d'estimation et de suivi seraient nécessaires.

C☐ Non, la valeur économique de notre projet associatif n'est pas mesurée.

5) L'association dispose d'un processus de décision intégrant des principes de gouvernance adéquats (respect des lois en vigueur, consultation et implication pertinentes des parties prenantes au sein des projets, transparence financière).

A☐ Oui, les méthodes de gouvernance de l'association sont la plupart du temps bien perçues.

B☐ Certains aspects de la gouvernance de l'association peuvent être améliorés.

C☐ Le processus de gouvernance n'est pas explicite, les rôles des administrateurs, et le processus décisionnel, les modalités de contrôle (…) mériteraient d'être clarifiés.

6) La communication au sein de l'association (ascendante, descendante et transverse) permet le partage de l'information et d'idées, l'écoute et la diffusion de compétences.

A☐ Oui, vivre notre projet associatif tous ensemble constitue une vraie source d'inspirations.

B☐ Des échanges d'idées et de compétences se font, mais cela n'arrive qu'à certaines occasions.

C☐ non, pas du tout, les ressources humaines sont manquantes, le temps propice au dialogue et à l'échange également.

7) Les projets de l'association tiennent compte des diversités de genre, de générations et d'origine culturelle, dans un objectif d'harmonie et de lutte contre les discriminations.

A☐ Oui, l'association se veut diversifiée le plus possible.

B☐ La parité hommes-femmes dans les effectifs et l'intégration de travailleurs séniors ou handicapés ne sont pas au programme, toutefois des membres de toutes nationalités animent l'association.

C☐ Pas franchement, les membres sont des amis d'amis, l'objectif de diversité n'est pas une priorité.

8) L'association mutualise ses pratiques, échange (ou prête) son matériel avec d'autres associations dans une optique solidaire :

A☐ Oui c'est vraiment l'esprit.

B☐ Pas vraiment, mais nous pensions le faire davantage.

C☐ Non, pas du tout cela n'est pas envisageable.

9) L'association mène une réflexion globale sur les conséquences économiques, sociales et environnementales des actions qu'elle met en place.

A☐ Oui, et cela est retransmis dans nos rapports d'activité diffusés à l'ensemble de nos membres et partenaires.

B☐ Nous souhaiterions y parvenir en trouvant une méthode appropriée.

C☐ Non, notre travail est avant tout fait sur le terrain.

Résultats

Vous avez obtenu :

Une majorité de A

Bravo! La mise en œuvre de vos projets s'inscrit dans une démarche de développement durable. Continuez à évoluer et à échanger sur vos expériences.

Une majorité de B

Vous y êtes presque ! Il vous faut identifier vos enjeux et définir votre démarche de développement durable. Organisez-vous et exploitez les pistes dont vous disposez. Ce document peut vous fournir des outils, faites-en bon usage!

Une majorité de C

Oh lala! Il va falloir agir. Ouvrez davantage les yeux et les oreilles, tout un monde est concerné de près ou de loin par les impacts des projets de votre structure. La lecture de ce précis vous aidera certainement ainsi que l'échange de bonnes pratiques avec d'autres associations.

Vous n'avez aucune lettre en majorité, Ne paniquez pas ! Discutez de vos résultats tous ensembles, avec l'équipe associative, dans une dynamique d'ouverture à des propositions de changements potentiellement nécessaires !

2- Un projet associatif est- il nécessairement « durable »?

La relation entre développement durable et associations n'est pas aussi évidente qu'elle y paraît même si les associations incarnent les valeurs de citoyenneté et de solidarité de notre société. En effet, ce n'est pas parce qu'une association œuvre sur une problématique de recyclage, que les salariés de cette même organisation ne se sentent pas débordés, stressés et pas suffisamment écoutés par leur hiérarchie au quotidien! Mais il n'est en effet pas chose facile de repenser son mode d'organisation et de gestion, quand le temps manque et lorsque les ressources financières et humaines ont tendance à se faire rares.

Par ailleurs, les associations ne sont pas toutes vouées à être « durables »…au sens de « permanentes » dans le temps et l'espace, elles ont parfois une mission limitée dans le temps. Certaines organisations sensées être créées au départ pour répondre avec tact à l'urgence, pour compenser un manque entre la sphère publique et la sphère privée, (là où l'on parle de « tiers secteur ») perdurent sous la forme de coques vides, et les contours de leurs objectifs ainsi que la valeur de leurs projets associatifs deviennent de moins en moins pertinents pour les bénévoles, salariés et bénéficiaires.

Il faut donc penser le caractère « durable » d'une organisation, sans doute davantage au sens d'évolutif et progressif à travers la qualité ou l'utilité des projets associatifs qui sont mis en place, en adoptant une approche participative, tenant compte des points de vue du plus grand nombre.

D’autre part, il faut souligner le fait que bien avant la définition d’un processus de durabilité, les associations sont d’abord confrontées à des questions de survie. Notamment lorsqu’ il s’agit pour elles de tenter de répondre aux attentes de leurs adhérents sans avoir l’assurance de l’obtention d’un quelconque financement pour ces actions, de chercher un lieu qui ne sera qu’une solution temporaire pour les membres et les bénéficiaires.

Car en effet l’espace manque dans le 19ème comme dans d’autres quartiers de Paris. Mais le désir d’agir s’improvise puisque la volonté est là ; on innove, on partage des expériences, compétences ou matériel entre associations. Une solidarité « inter-associations » et une réelle ingéniosité au caractère informel trouve alors sa source sur un mont d’incertitudes.

Cet éphémère doit peut-être nous faire prendre conscience de l’importance de nos actes, et des possibilités d’agir dont chacun dispose, que veut-on pour demain, dans un futur immédiat ou plus lointain ? Jusqu’où sommes-nous prêts à donner de nous -mêmes pour faire changer les choses ?

3- Trois étapes pour initier et structurer une démarche de développement durable.

Etape 1- L'affirmation de la vision « développement durable » des membres et la définition d'une stratégie.

- **Une réflexion est à mener** au préalable de toute démarche, par l'ensemble des membres de l'association, concernant l'identification des rôles des parties prenantes, des pratiques existantes au sein de la structure, des enjeux à relever en termes environnementaux, sociaux et économiques.

- **Une vision globale peut ensuite être définie et affirmée**, au sein d'engagements rassemblés en une charte d'association et /ou des engagements plus ciblés tels qu'un livret d'accueil du bénévole ou du salarié fixant ainsi pour l'ensemble des membres et partenaires de l'association, des objectifs de développement durable.

- **Une stratégie d'actions** doit également être clairement établie pour répondre efficacement aux objectifs de développement durable ainsi définis par l'association. Quels sont les axes d'intervention prioritaires ou à renforcer ? pour répondre à quels besoins et à quelles contraintes ? De quels appuis divers dispose-t-on pour améliorer nos pratiques ?

Etape 2 - Le management de la démarche.

L'association peut :

- **créer/développer un cadre propice** pour une participation active de tous les membres de l'association. Il est important de mobiliser toutes les bonnes volontés avec la diffusion de questionnaires d'opinions ou d'évaluations des projets mis en place, et l'incitation à la participation à des ateliers ou conférences de formation sur des thématiques de développement durable.

- **cerner les possibilités et rôles spécifiques de chacun**, pour renforcer ou mettre en place une démarche de développement durable dans une logique d'ouverture et avec la volonté de générer le changement tout en effectuant un suivi efficace des opérations.

Etape 3 - L'évaluation des résultats.

Pour évaluer les progrès effectués, il est souhaitable:

- **d'élaborer des indicateurs** qui soient pertinents par rapport aux objectifs de développement durable définis par l'association.

- **d'intégrer ces indicateurs à la newsletter ou au rapport d'activité** de l'association et de commenter les résultats obtenus lors de réunions entre membres, avec les partenaires, ou durant l'assemblée générale annuelle.

Pour l'évaluation, vous pouvez également vous aidez des outils de questionnement et d'analyse des politiques et projets en matière de développement durable de l'Ademe: http://www.ademe.fr

Exemples d'indicateurs de performance en termes de développement durable:

→ Mesurer les résultats environnementaux:

Domaines	Critères	Indicateurs
Formation et sensibilisation à la préservation de l'environnement	1) Formation et sensibilisation des salariés et bénévoles	- Nombre et types de réunions de formation /année et pourcentage de membres présents à ces réunions. - Recensement des différents dispositifs mis en place Affichage, produits dérivés...
	2) Sensibilisation des partenaires et du public	- Quantité d'eau et d'énergie consommée annuellement. - Résultats de questionnaires d'évaluation de la sensibilisation auprès des membres et du public.
Lieux de vie et équipements durables	1) Construction	- Type de matériaux et énergie employés dans les infrastructures.
	2) Lieu de vie sain et épanouissant	- Pourcentage de locaux aménagés pour les handicapés. - Nombre d'espaces collectifs d'échanges et de détentes, présents dans les locaux.
	3) Equipement	- Consommation annuelle de papier et pourcentage de papier recyclé utilisé.
Alimentation durable		- Taux de consommation de l'équipe associative de produits de saison, d'agriculture biologique... (issus d'exploitation locale ou régionale) ou/ et du commerce équitable sur l'ensemble de l'alimentation annuelle.

Gestion des déchets/ recyclage	1) Dispositif de tri sélectif 2) Evaluation de ce dispositif	- Taux de mise en place d'un dispositif de tri sélectif sur les différents sites de l'association. - Pourcentage de membres et adhérents utilisant correctement ce dispositif.
Déplacements et voyages éco-responsables	1) Déplacement urbain 2) Voyager autrement	- Types de transports utilisés par chaque membre pour les trajets professionnels et de loisirs effectués annuellement. - Types de voyages et activités pratiqués durant les déplacements touristiques des membres.

→ Mesurer les résultats sociaux:

Domaines	Critères	Indicateurs
Relations sociales/ motivations des membres	1) Relations sociales 2) Motivation des membres.	- Types de règles et procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel. - Taux de participation et degré d'implication des salariés et bénévoles sur chacun des projets annuels.
Santé et sécurité	1) Santé 2) Sécurité	- Taux d'accidents du travail, de maladie professionnelles (dépressions liées au stress sur le lieu de travail...) - Nombre de vols ou d'agressions (physiques et verbales...) commis sur le lieu de travail des bénévoles et salariés.

Prise en compte de la dimension culturelle des projets.	1) Durabilité de la culture 2) Culture du durable	- Différents types de populations et spécificités culturelles abordés. Evaluation de la mise en place des projets en termes de compréhension, d'appropriation par chaque type de population et en termes d'efficacité. - Que pensent les membres des principes et actions en termes de développement durable de l'association? Se sentent-ils concernés et impliqués?
Diversité/ Lutte contre les discriminations		- Description de la politique ou des programmes d'égalité des chances, systèmes de suivi destinés à en vérifier le respect et résultats du suivi. - Composition des organes de gouvernance et répartition des membres par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité... - Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises.
Mutualisations/ solidarités	1) Mutualisation de compétences et savoir-faire 2) Actions solidaires	- Nombre et type de prêts ou d'échanges de matériels effectués sur une année + Nombre de conseils donnés, formations gratuites ou échangées entre membres ou avec d'autres structures...(outils: cahier de suivi mensuel de prêts et autres échanges). - Nombres de dons ou donations effectués/ reçus et description de leurs emplois par la structure.

→ Mesurer les résultats économiques :

Domaines	Critères	Indicateurs
Performance économique	1) Valeur économique directe créée.	- Quantité de prestations fournies et coûts opérationnels associés (prestations et rémunérations des salariés), résultats et mises en réserve...
	2) Utilité perçue des projets.	- Enquêtes de satisfaction des bénéficiaires partenaires et acteurs du projet.
Présence dans un secteur/ autonomie.	1) Rôle/ importance de la structure.	- Taux de couverture des projets menés par la structure dans un domaine, à l'échelon local, régional, par rapport à d'autres structures similaires. - Type de projets innovants propres à la structure.
	2) Endettement/ Aide publique.	- Subventions et aides publiques reçues en pourcentage du total du passif de la structure et à comparer aux fonds propres.
Compétences, savoir- faire...	1) En interne de la structure	- Nombre moyen annuel d'heures de formation par salarié et bénévole. - Programme de développement des compétences et de formation des membres bénévoles et salariés.
	2) Le public cible.	- Suivi et évaluation des programmes de formation à destination du public.
Nouveaux indicateurs de richesse	1) Travail bénévole	- Valorisation effective du travail bénévole au sein du bilan comptable de l'association et autres dispositifs visant à valoriser l'action bénévole.

4- Quatre pistes d'actions interdépendantes et quelques exemples d'initiatives locales.

A travers quels axes mon association peut-elle commencer à agir pour se développer « durablement » ?

4 pistes d'actions seront ainsi expliquées et illustrées d'exemples associatifs locaux, prenant en compte les enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels, afin de susciter une réflexion et faire l'objet de mises en place de pratiques responsables et profitables à tous.

C'est la combinaison de ces 4 pistes dans leur ensemble, adaptée à chaque structure associative, en cohérence avec leurs différentes valeurs et projets, qui déterminera le caractère réellement « durable » d'un projet associatif.

Ces 4 pistes potentielles sont les suivantes :

A- S'interroger sur ses méthodes de gouvernance.

B- Comprendre les enjeux environnementaux et agir.

C- Évaluer l'impact économique de l'association.

D- Considérer les enjeux sociaux du projet associatif.

A - S'interroger sur ses méthodes de gouvernance.

La mise en place d'une démarche de développement durable pertinente dans votre association, s'effectue en premier lieu au sein de vos principes et pratiques de gouvernance, en ce que ceux-ci conditionnent la dynamique de la structure et les possibilités de changement potentiellement nécessaires.

● La gouvernance, qu'est-ce que c'est ?

C'est la mise en œuvre du système par lequel une structure est dirigée et contrôlée. Rien de plus, rien de moins. Pour le dire autrement, c'est un ensemble de procédures qui permet d'assurer la direction et le contrôle de l'organisation. La gouvernance définit les relations entre l'assemblée générale, le conseil d'administration et les dirigeants. Par ce dernier mot, on entend les dirigeants élus (en général bénévoles) que sont les membres du Bureau et les dirigeants salariés (le directeur de l'association et les autres membres du comité de direction). La gouvernance n'est donc pas la même chose que le management qui définit les relations entre les dirigeants et les salariés ou autres bénévoles.

Les objectifs de la gouvernance sont de faire en sorte que chacune des instances (l'assemblée générale, le conseil d'administration et la direction) remplissent ses missions en tenant compte des autres parties prenantes, fonctionne efficacement et soit en relation de confiance avec les autres instances.

Association

La pépinière Mathis et ses différentes instances.

La pépinière Mathis a été conçue pour répondre à des besoins identifiés localement et non pourvus. Elle fonctionne sur le principe de la mutualisation et du partage des outils (un lieu, une équipe, des outils techniques et un réseau) permettant de mutualiser également les coûts relatifs à ces investissements et fonctionnement. Pour les associations en démarrage et pour les porteurs de projets qui se lancent dans l'aventure associative, il s'agit de faciliter leur développement, en réduisant au maximum les coûts initiaux, souvent trop lourds pour les jeunes structures. Par ailleurs les projets soutenus au sein de la pépinière Mathis ont tous une orientation locale et sont accompagnés jusqu'à une implantation pérenne sur le quartier.

Les questions de gouvernance à la pépinière s'articulent et se discutent autour de 4 principales entités :

- **Un bureau** de 6 membres élus par le conseil d'administration.

- Un conseil d'administration, composé de 9 membres élus en assemblée générale.

- **Un comité de validation,** composé de 8 membres (soient les 6 membres du bureau, le chef de projet Politique de la Ville et l'élu en charge de la vie associative). Il statut sur les demandes d'entrées (hébergement/accompagnement) à La Pépinière Mathis formulées par des associations et porteurs de projets locaux.

- **Une équipe salariée composée de 4 personnes,** dont une directrice, un chargé d'accompagnement, un chargé d'accueil et de médiation, et un agent d'entretien.
La directrice est en charge de la gestion quotidienne de la structure et de l'équipe salariée.

Initialement les associations hébergées étaient membres du CA.
Le constat a ensuite été fait qu'il n'était pas très viable pour l'équilibre de la structure que les associations puissent faire partie de l'organe décisionnaire tout en bénéficiant des services de La Pépinière.
Les statuts ont alors été modifiés à cet effet.

Par la suite, un « **comité technique** » a été mis en place, composé de représentants de chaque association hébergée en tant qu'utilisatrice de la structure.
Il avait la charge de réfléchir et faire remonter vers le CA des besoins qui permettraient d'améliorer la qualité de service et le fonctionnement au quotidien de la Pépinière.

Ce comité est aujourd'hui inactif : en effet, il s'est avéré que peu d'associations se mobilisaient pour y participer et que celles présentes revendiquaient des besoins sans prendre en compte la dimension économique de la structure et l'aspect collectif de ses missions.

Depuis sa création et jusqu'à aujourd'hui, La Pépinière Mathis s'interroge sur la place possible, viable et envisageable des usagers dans les instances de gouvernance de l'association.

ASSOCIATION

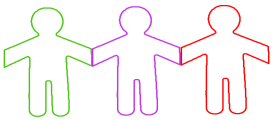

Le cafézoïde
et ses pratiques de gouvernance.

Un projet utopique — rêvé par sa responsable lorsqu'elle avait douze ans fête ses 7 ans d'ouverture dans l'arrondissement parisien qui compte le plus grand nombre d'enfants. Les moins de seize ans trouvent au Cafézoïde **un lieu d'expérimentation à leur échelle, un ailleurs pour grandir**. Ils peuvent y consommer une boisson ou une pâtisserie, mais également jouer librement, chanter en anglais, s'initier à la peinture, à la musique, aux échecs et au droit. Une bonne partie de la semaine, des « adultes passionnés » avec la participation des parents et la collaboration d'artistes y animent des ateliers.

Dans cet espace de socialisation et de brassage social, on invente quelque chose tous les jours.
Beau projet de dynamisation sociale et d'ouverture culturelle le café des enfants est ouvert à tous toute l'année, du mercredi au dimanche de 10h à 18 heures.

La participation de tous y est favorisée.
Des assemblées d'enfants se tiennent régulièrement.
Dans la mesure du possible, leurs propositions sont prises en compte. Une enfant siège au conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé de 80% de personnes issues de l'activité.

Ce qui caractérise Cafézoide, c'est d'une part son projet innovant mais d'autre part sa volonté de ne pas aller au delà d'une structure de 10 salariés. Comme le projet répond réellement aux besoins des enfants et des familles, l'association a choisi de partager son projet pour que naissent d'autres cafés des enfants, tous différents.
Tous les mois a lieu une réunion de transmission d'expérience pour les porteurs de projets.

Plus de 180 personnes y ont participé. Ces réunions ont permis la naissance de plusieurs cafés des enfants.

Une fédération est née sur la base d'une charte traitant de la non exclusion par l'argent, le respect de la convention internationale des droits de l'enfant et l'économie sociale et solidaire.

Favoriser les structures de proximité tout en les mettant en lien par une dynamique de réseau c'est aussi le projet poursuivi sur le quartier du bassin de la Villette avec Au tour du canal de l'Ourcq, association existante en partie grâce au Cafézoide.

B - Comprendre les enjeux environnementaux et agir.

5 actions vous sont ici proposées afin de tenir compte des enjeux environnementaux mondiaux et locaux au sein de vos projets associatifs :

1- **Vous informer et vous former à la préservation de l'environnement.**

2- **Concevoir des équipements et lieux de vie durables.**

3- **Consommer des produits locaux, bio et équitables.**

4- **Recycler et gérer ses déchets.**

5- **Se déplacer et voyager de façon durable.**

1 - Se former et sensibiliser à la préservation de l'environnement.

Aujourd'hui, l'urgence écologique n'est plus contestée, et une prise de conscience réelle existe quant à la perception de nouveaux phénomènes liés au changement climatique (impacts sur la santé publique, conséquences sociales et économiques), la nécessité de s'y adapter en tentant de réduire nos impacts négatifs, la fréquence des pics de pollution et les dommages causés à la biodiversité.

Quelques tuyaux….

Eccoutez la radio Ethic sur le web:

www.radioethic.com

Consultez la liste des lieux ressources

à la fin du document.

Calculez votre bilan carbone:
http://www.calculateurcarbone.org/

Calculez votre empreinte écologique sur: http://www.passerelleco.info
et http://www.agir21.org

Association

Au point d’eau et la sensibilisation au développement durable.

Dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, même si les changements nécessaires pour assurer la préservation de notre environnement sont de plus en plus urgents, déterminer quels sont nos besoins réels et fondamentaux, comprendre la nécessité des petits gestes quotidiens, persévérer dans nos actions sur la durée, semble parfois bien compliqué.

L'association Au point d'eau a pour but d'organiser tout type d'interventions auprès de toute personne ou groupe quelle que soit la structure sur le thème de l'environnement, pour découvrir, approfondir ou préciser les connaissances, sur les principes fondamentaux de la protection de l'environnement ou l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

En s'appuyant sur les thèmes interdisciplinaires de l'éco-citoyenneté, la gestion de l'eau, des déchets, il s'agit de développer conscience, savoirs et cohérence dans les actions par la conception ou la coordination de projets à partir d'actions spécifiques, pour susciter engagement et investissement tout en l'inscrivant dans la durée.

Association

ESPACE 19 et son approche du développement durable.

L'association s'est constituée dans le but de créer, gérer et animer un ou plusieurs centres d'animation dont l'objectif est d'améliorer les relations humaines et sociales, la vie familiale, la vie culturelle dans le respect de la personnalité de chacun.

En temps qu'acteur social, Espace 19 travaille chaque jour sur les besoins fondamentaux et plus particulièrement ceux des plus démunis que la structure suit et auxquels elle accorde une priorité.

En temps qu'association multiculturelle, le public de l'organisation, en fonction de sa culture d'origine, et plus particulièrement de sa relation aux ressources fondamentales (eau, pétrole..) a un rapport à l'environnement différent qu'il convient de mettre en perspective.

Ainsi un travail interne a été effectué avec les membres afin de respecter un dispositif de « bonnes pratiques » (économies d'énergie, de papier, gestion raisonnées des déchets).

De plus pour sensibiliser les publics à ces questions, des ateliers éducatifs ont été mis en oeuvre, des expositions, des débats...

Association

ALOFA TUVALU (aimer TUVALU) et la sensibilisation à la préservation de l'environnement.

ALOFA TUVALU (Aimer Tuvalu) est une association franco-tuvaluenne, née de la volonté de sauvegarder Tuvalu, la première nation menacée de submersion en raison des changements climatiques. Cet archipel de 26 km2, 9 îles perdues dans le Pacifique Sud est le symbole de ce qui nous attend tous si nous n'y faisons rien.

Après un film « Nuages au paradis », tourné en 2003 sur la situation de l'archipel, et un second voyage fin 2004 pour recueillir l'adhésion de la population à son projet d'assistance, « Small is Beautiful », Gilliane le Gallic, également initiatrice du Jour de la Terre dans les pays francophones en 1990, crée l'association ALOFA TUVALU qui rassemble aujourd'hui plusieurs centaines de membres et soutiens.

Parce que nous sommes tous Tuvaluens, ALOFA TUVALU a pour ambition de contribuer à un mouvement actif au niveau global, à travers une série d'actions dans l'archipel, concrètes et reproductibles.

Leurs réalisations représenteront autant d'outils pour la sauvegarde de notre environnement, autant d'espoirs d'une solution pour tous.

2 - Concevoir des équipements et lieux de vie durables.

Nous passons plus de 80% de notre existence dans des lieux clos pour vivre ou travailler. Du logement au bureau,…les bâtiments constituent notre environnement immédiat. Certes nous avons aussi des activités à l'extérieur, à la ville comme à la campagne, mais c'est avant tout dans des lieux clos que s'écoulent notre existence, que se développent nos relations et que se joue notre santé psychique, physique (ou santé environnementale) et donc notre bien-être et avenir .

Quelques tuyaux :

A Consulter :

http://www.construire-ecologique.org
ou http://www.bio-construction.com

- le plan national santé-environnement (PNSE):
http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pnse/sommaire.htm

- le site de l'INRS sur les risques psychosociaux au travail:
http://www.inrs.fr/htm/stress_risques_psychosociaux_concepts_prevention.html

- le guide de l'écocitoyen au bureau de l'Ademe:

www2.ademe.fr/servlet/getBin?name...pdf

A lire: *Comment faire rimer habitable et durable ?*,
(spécifique Editions, 2008).

Association

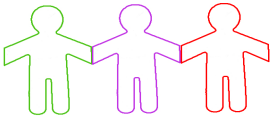

Edif et l'espace Info-énergies.

- **Sensibiliser et conseiller** :

L'association Energies Durables en Ile-de-France (Edif) anime l'espace Info-Energie des 10ème, 18ème et 19ème arrondissements avec le soutien de l'ADEME, de la ville de Paris et de la région Ile-de-France. Chaque année elle conseille gratuitement plus de 600 riverains sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et à l'impact environnemental propres à leur logement.
Edif mène aussi des actions dans le cadre d'événements locaux, en café associatif, en milieu scolaire qui permettent d'aller au devant d'un public plus large et/ou plus ciblé, de faire connaître l'espace Info Energie et de sensibiliser les plus jeunes.

- **Innover et développer** :

Edif souhaite être force de propositions et accompagnatrice de projets innovants. Elle s'engage dans des études et des projets de recherche-action sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables :
freins et leviers pour la maîtrise de l'énergie dans les copropriétés, connaissance de la précarité énergétique en Europe, études technico-économiques sur des innovations comme la ventilation double flux en rénovation, simulations thermiques et analyse de cycle de vie des bâtiments, prise en compte du facteur dans l'aménagement du territoire francilien.

- **Relayer et décloisonner** :

Si l'intérêt de ces opérations de proximité est de proposer des solutions pérennes et reproductibles, Edif y voit aussi l'occasion de faire remonter une parole citoyenne.

La collaboration étroite avec les acteurs locaux, bailleurs sociaux, architectes, municipalités, associations de quartier (…), illustre qu'une dynamique d'échanges entre particuliers, professionnels, centres de recherches et pouvoirs publics est non seulement possible mais que les résultats s'avèrent d'autant plus positifs et efficaces qu'ils s'appliquent à répondre aux objectifs transversaux sur du long terme.

3 - Consommer des produits locaux, bio et équitables.

L'agriculture biologique, le commerce équitable et une alimentation à base de produits locaux font partie intégrante d'une alimentation durable. Ces concepts se renforcent mutuellement.

Il ne s'agit pas forcément de « choisir » entre ces produits mais plutôt de « concilier » ces produits en fonction de critères personnels et de possibilités réalistes autour de soi.

La consommation de produits bio, équitables et locaux est aussi une manière d'encourager un mode de production familial et une agriculture paysanne.

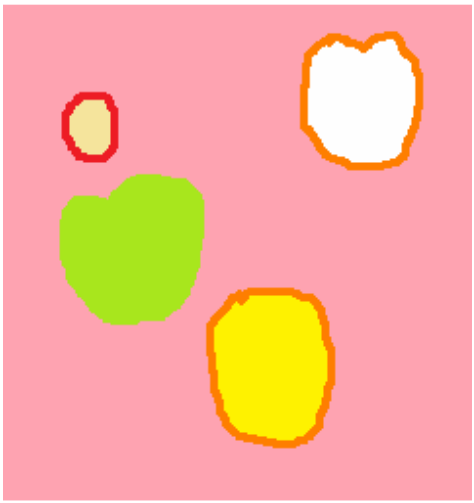

Pour en savoir plus

consulter le site
du commerce équitable:
www.minga.net

Association

La péniche Antipode et son bar alternatif.

Depuis 2002, la péniche Antipode, amarrée sur le bassin de la Villette, programme des spectacles pour les enfants (dès 1 an). En alternance avec les spectacles d'Abricadabra théâtre, d'autres compagnies donnent aussi des représentations jeune-public.
Pour les adultes, la programmation est très variée : théâtre, concerts, matchs d'improvisation, plateaux d'humour, cabarets, cafés-débats (commerce équitable, solidaire, les énergies renouvelables) et expositions.
La péniche est composée de trois espaces, la salle de spectacle, le bar et la terrasse.
Elle accueille aussi à son bord « Antipode Café ». Ce bar alternatif propose des boissons issues du commerce équitable ou des produits artisanaux, à des tarifs raisonnables.
Durant les horaires d'ouverture du bar, des fascicules et des ouvrages autour du développement durable et du commerce équitable sont à disposition.
Horaires d'ouverture du bar: du mercredi au dimanche à partir de 17h00, le samedi dès 14h00, boissons à partir de 2€.

Association

La milpa et l’artisanat des femmes Mayas.

La Milpa, chemine aux côtés des femmes Maya du Sud Est mexicain qui s’organisent pour une reconnaissance de leur culture et pour plus d’autonomie. Artisanes, paysannes, indiennes et zapatistes, elles revendiquent leur identité complexe, et l’expriment merveilleusement à travers leurs tissage et broderies.

Le travail de l'association consiste à accompagner ces femmes dans la commercialisation de leur production mais aussi dans la construction de leur organisation collective. Chaque année des membres de La Milpa se rendent au Chiapas, pour visiter les productrices, et élaborer avec elles un programme d’actions : créations de nouveaux modèles, outils de communication, accompagnements administratifs et juridiques.
Depuis 2009, La Milpa se tourne vers le monde de l’enfance, privilégiant des matières naturelles : laine et coton pour une ligne atemporelle de vêtements et accessoires.

« Nous développons un univers aux couleurs vives, aux broderies naïves et traditionnelles directement inspirées de l’artisanat populaire mexicain ». Aujourd’hui, La Milpa offre une réponse concrète et ludique aux consommateurs européens qui souhaitent s’engager pour une économie plus juste et contre l’uniformisation des cultures.

4 - Recycler, gérer ses déchets.

Au cours des années passées, le volume des déchets produits par chaque habitant en France et en Europe n'a cessé d'augmenter.

Avant de jeter définitivement un objet, pensez à la seconde vie potentielle que ce dernier pourrait avoir. Une vieille caisse vide peut parfois être transformée avec un peu de bricolage en une jolie étagère personnalisée, des livres peuvent être lus et relus par plusieurs personnes, et divers lieux susceptibles de les récupérer existent dans le 19ème.

Si ces objets ne peuvent pas re-servir, tels que les téléphones portables cassés, les piles usagées, des lieux de collectes spécifiques existent également afin de recycler ce matériel qui, si jeté inconsciemment, peut s'avérer être une source de pollution majeure.

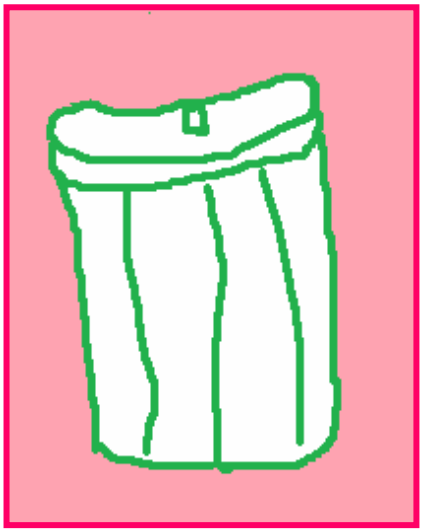

Quelques tuyaux…

Consulter :
- le site du CNIID,
Centre national d'information indépendante sur les déchets : www.cniid.org
- Pour savoir comment trier ses déchets et tout connaître sur le recyclage :
http://tri-recyclage.ecoemballages.fr

A lire:
François Dagognet, *Des détritus, des déchêts, de l'abject, une philosophie écologique*, (collections les empêcheurs de tourner en rond, 1997).

Association

La Régie de quartier du 19ème et ses actions de sensibilisation à la bonne gestion des déchets.

Actions de sensibilisation à la propreté.

Des actions de sensibilisation sur les questions de propreté, de cadre de vie, autour des thèmes problématiques : encombrants, jets d'objets, recyclage, propreté canine, tri sélectif sont régulièrement menées sur le quartier Politique de la Ville Flandre. Ces évènements portent des noms qui interpellent les habitants "Mon quartier n'est pas une poubelle" ou "Faîtes de la Propreté !", et témoignent de l'engagement de nombreux partenaires dans cette dynamique. Ces actions prennent la forme de journées évènementielles organisées en pieds d'immeubles ou en plein air, destinées aux habitants, adultes et enfants. Au programme, des animations ludiques, informatives, pédagogiques et interactives variées afin de sensibiliser un public large : kiosque tri, atelier d'éducation canine, démonstrations d'engins de la propreté, exposition sur la vie des déchets, atelier de recyclage créatif, collecte d'encombrants. Ces actions de sensibilisation au respect du cadre de vie viennent en complément du travail d'entretien du quartier effectué tous les jours par les salariés de la Régie de quartier.

Association

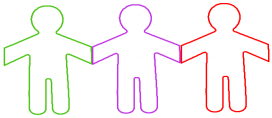

Débrouille et compagnie, quand les déchets deviennent Art.

La Débrouille Compagnie est une association loi 1901 qui fédère des artistes et artisans, souvent originaires des quartiers populaires des métropoles, ayant pour point commun de faire preuve d'une créativité et d'une ingéniosité exceptionnelles pour créer, à partir des déchets, des produits utilitaires ou décoratifs, destinés à leur usage personnel ou à être vendus pour répondre à un besoin spécifique de leur marché.

Ces initiatives originales émergent de manière endogène dans les quartiers populaires, notamment dans les pays peu industrialisés, où les métiers artisanaux sont toujours très pratiqués et qui renouvellent les savoir-faire ancestraux pour s'adapter aux modifications de l'environnement et de la société.

L'objet de l'association est de multiplier les échanges et les transferts de savoir-faire permettant de réemployer utilement des déchets. Avec la réduction à la source, la récupération (collecte et tri), la réutilisation, le réemploi et le recyclage des déchets se présentent comme des initiatives positives pour une meilleure gestion des déchets.

5- Se déplacer et voyager de façon durable.

Comment les membres de l'association se déplacent-ils au quotidien? Où partent-ils en vacances et par quels moyens ?

Comment faire pour se mouvoir de la façon la plus agréable et la plus écologique possible? Telles pourraient être des questions à se poser pour inciter à des déplacements et voyages respectueux des hommes et de leur environnement au sein des structures associatives.

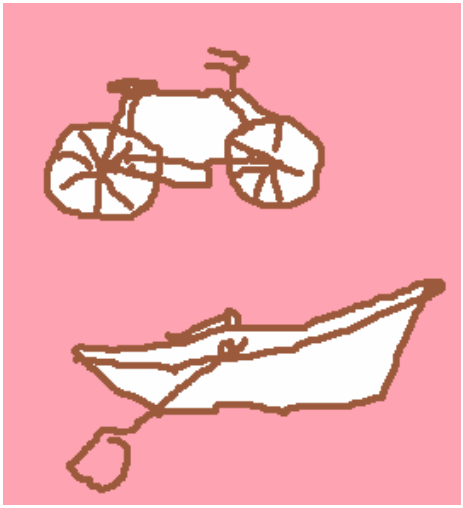

Quelques tuyaux :

Calculer l'impact de vos déplacements quotidiens sur:
www.bougezautrement.gouv.fr

A lire:

- Frédéric Gros, *Marcher, une philosophie* (Carnets nord, 2009).

- *Le guide vert: Idées de promenades à Paris*, Michelin éditions des voyages, 2004.

Site utile: « Balades dans les quartiers » de la ville de Paris:
http://www.paris.fr/portail/tourisme/Portal.lut?page_id=6929

Pour pratiquer le covoiturage:

http://www.covoiturage.fr
http://www.covoiturage.com
http://www.123envoiture.com

Association

CYCLO- POUCE, pour un vélo citoyen.

Louer un vélo pour une journée ou le week–end ? Faire réparer votre vieux vélo ? Acheter un vélo d'occasion ? L'association Cyclo-Pouce a ce qu'il vous faut ! Et encore plus, elle œuvre pour l'intégration de personnes en difficulté et pour la promotion du vélo à Paris.

Installée dans les voutes des anciennes voies de la petite ceinture, à l'angle du quai de la Marne et de la rue des Ardennes, Cyclo-pouce est idéalement placée au bord de la piste cyclable. L'association propose des actions de sensibilisation et d'initiation à la pratique du vélo urbain et de loisir (technique, maîtrise, sécurité), en direction des établissements scolaires et des associations.

Association

TADDART et le tourisme solidaire.

- Un investissement dans le développement local : nos voyages favorisent l'essor des activités liées au tourisme, dynamisent le tissu économique local et participent à la création d'emplois ou améliorent les conditions de vie de nos hôtes.

- Un encouragement de la créativité des femmes et des hommes par une valorisation de leurs gestes et savoir-faire ancestraux.

- Une approche simple de nos hôtes : nos lieux d'hébergement privilégiant l'habitat naturel, maisons familiales, campements villageois, gîtes ruraux, bivouac, favorisent la rencontre et un véritable échange de pratiques de vie et de traditions.

- Une approche des richesses de la nature et du patrimoine du pays hôte en ayant la volonté de préserver leurs équilibres environnementaux et écologiques.

Nous assurons une juste rémunération. Celle-ci représente pour nos hôtes une source de revenus supplémentaires et améliore ainsi leurs conditions de vie tout en contribuant au développement durable des communautés, des territoires d'accueil et de leur région.

70 % du prix du séjour sont destinés au pays d'accueil et **5 % sont reversés** pour le soutien de projets de développement d'intérêt collectif bénéficiant aux populations locales.
Cette démarche est garante de la qualité des séjours et de nos relations de confiance, d'amitié et de coopération avec nos hôtes, les communautés locales et leurs représentants.

Taddart a également soutenu différents projets de développement local entre 2007 et 2009 tels que le financement de la construction de l'école de Youga-Na et la création de filières artisanales au Mali mais aussi l'équipement en électricité solaire de la bibliothèque du village de Tiébélé et la création de jardins potagers pour le groupement féminin de Korabié au Burkina Faso.

C – Evaluer l'impact économique de votre association.

Quelques pistes en termes d'environnement ayant été suggérées dans la partie précédente, considérons désormais les enjeux économiques auxquels votre association souhaite répondre.

● Définir et mesurer la dimension économique de votre projet.

Définir…

Avez-vous identifié votre rôle et vos missions en temps qu'acteur économique?

Quel est le champ qu'occupe votre association et dans quels secteurs ? Les enjeux auxquels répondent votre organisation sont- ils abordés par d'autres structures ?

Quels sont les enjeux auxquels votre association répond en termes de développement local ?... Quels types d'emplois permet-elle et pour quel type de population (fragilisée, qualifiée ou non...) ?

La définition des enjeux économiques de l'association est une question essentielle afin de pouvoir mobiliser des partenaires et/ ou financeurs de vos projets.

Les enjeux en termes de financements…

Les dossiers de demande de financement tels que ceux de la Fondation de France insistent aujourd'hui sur la nécessité pour les associations demandant une subvention, de définir leur projet en relation avec des principes et pratiques de développement durable.

Site de la Fondation de France : http://www.fdf.org/

Mesurer…

La comptabilité traditionnelle est un outil d'évaluation important pour votre structure. Recenser et communiquer en toute transparence des données relatives à l'activité de votre entité, cela permet de donner une certaine idée de l'état de vos projets à vos membres, partenaires et de définir le rôle de votre organisation en temps qu'acteur économique.

⇒ Vers une comptabilité « environnementale» ?

Pourquoi ne pas tenter de développer une comptabilité « environnementale » dans votre association en détaillant différemment certains postes de consommation ?

Ce type de comptabilité pourrait certainement vous aider à prendre davantage en considération les données environnementales des projets mis en place, en plus des considérations essentiellement économiques.

Des enquêtes de terrain et l'élaboration d'indicateurs pertinents visent par ailleurs à comparer vos résultats économiques obtenus aux autres données environnementales du projet.

⇒ Pour de nouveaux indicateurs de richesse…

Ces nouveaux indicateurs alternatifs tendent à être davantage le reflet des enjeux économiques, sociaux et environnementaux nationaux, et remettent en question les indicateurs économiques dominants que sont le Produit Intérieur Brut (PIB) ou la croissance économique.

Pour plus d'infos concernant la comptabilité environnementale, consulter :

- *La gestion environnementale,* Ordre des experts comptables, éditions Dunod, 2008.
- le document de travail du conseil de l'Europe sur la comptabilité verte: http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc04/FDOC10071.htm
- Voir également les quelques exemples d'indicateurs donnés en début de ce document.

→ Exemple de nouvel indicateur de richesse, le travail bénévole :

En France les associations n'ont pas toutes les mêmes pratiques concernant la valorisation et la reconnaissance du travail bénévole, qui constitue pourtant une part intéressante de la richesse d'un pays. Certaines structures omettent complètement ces bonnes pratiques.

Valoriser le bénévolat, c'est :

- Se donner les moyens de fidéliser les bénévoles, leur montrer qu'ils existent et que leur travail est considéré puisque reconnu et évalué.

- Un précieux moyen pour donner une image fidèle des activités de l'association, de ses coûts et de ses ressources humaines et financières.

→ 2 voies complémentaires pour valoriser le bénévolat :

La valorisation monétaire.

Il est possible de valoriser financièrement le bénévolat effectué dans l'association à condition que celle-ci dispose d'une information quantifiable et ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

Toutes les valorisations doivent faire l'objet de récapitulatifs précis : tâches effectuées, temps passé sur chaque tâche, hébergement de quelqu'un,…

Pour aller plus loin concernant les nouveaux indicateurs de richesse :

- Consulter le rapport du conseil économique et social sur les indicateurs de développement durable et l'empreinte écologique: http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/pravi/PA090127.pdf

- Voir le site de FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de Richesse): http://www.idies.org/

- A lire: *Reconsidérer la richesse*, Patrick Viveret, (éditions de l'Aube, 2004)

- Consulter le site du Produit intérieur doux : http://www.produitinterieurdoux.org/

Tous les justificatifs de la valorisation du bénévolat doivent être conservés 5 ans pour répondre aux demandes des partenaires financiers et de l'administration fiscale.

Il n'existe pas de méthode standard pour valoriser des heures de travail bénévole. L'idée principale est de valoriser au « coût de remplacement », c'est-à-dire s'il avait fallu faire appel à un salarié ou à un professionnel pour effectuer la tâche.

La valorisation non- monétaire de l'action bénévole.

L'un des problèmes majeurs rencontrés par les associations aujourd'hui est celui de la fidélisation des bénévoles. En effet comment mener à bien ses projets si les acteurs humains de l'association ne restent pas motivés sur du moyen- long terme et fidélisés?
Voici ci-dessous quelques moyens d'intégrer et de valoriser vos bénévoles, afin de les encourager davantage dans la mise en oeuvre de vos projets.

Outil :

- le Passeport du bénévole:

mis au point par France Bénévolat,
cet outil permet à tout bénévole de rendre compte de son parcours dans le milieu associatif.
Grâce à lui, il est ainsi possible de garder une trace précise d'une mission menée au sein d'une association, quelle qu'elle soit, et de valoriser les compétences qu'on y a acquises.
Cela peut-être particulièrement utile dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'une évolution professionnelle.

Pour consulter et télécharger gratuitement les fiches- modèle du passeport:
http://www.passeport-benevole.org/

- L'élaboration d'une **charte du bénévolat, une convention d'engagement réciproque** et d'un **livret d'accueil du bénévole** :

Pourquoi ne pas mettre au point une charte ou une «convention de bénévolat » dans votre structure qui fixeraient les droits et obligations des bénévoles comme ceux de l'association?

France Bénévolat recommande d'ailleurs l'utilisation du terme «convention», plutôt que celui de « contrat » dont le sens est plus fort et pourrait donner lieu à confusion. Il convient d'être prudent dans la rédaction de ces conventions**,** elles peuvent, en effet, exposer les associations à des re- qualifications juridiques si elles devaient s'apparenter à des contrats de travail, notamment au regard de la subordination juridique et de la rémunération.

- **Un livret d'accueil** peut également être mis au point précisant les missions pour les bénévoles.

- La **diffusion régulière de questionnaires d'opinion** concernant la pertinence de tel ou tel projet.

Outil :

Modèles de convention d'engagement réciproque et charte du bénévolat: http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/Fiche_juridique_engagementsreciproques_V12_2006.pdf

● Le développement des compétences et savoir-faire de vos bénévoles et salariés.

Les personnes bénévoles se réalisent d'avantage à travers leurs expériences associatives que dans leur vie professionnelle et sont les moteurs de la dynamique de la vie associative.

Ainsi garantir une certaine qualité ou valeur ajoutée de votre projet associatif, cela pourrait s'affirmer dans l'accès à la formation pour les bénévoles mais aussi pour les salariés afin de leur permettre de gagner en compétences et de rester impliquer le plus possible dans le projet associatif.

- La Validation des Acquis de l'expérience (VAE) et la formation des bénévoles :

Le travail bénévole peut donner suite à la réalisation d'une VAE pour accéder à un poste mieux qualifié et d'avantage rémunéré. Votre association peut envisager de faciliter cette démarche de VAE pour ses bénévoles ou salariés.

Des formations spécifiques au milieu associatif existent par ailleurs telles que celles proposées par l'ADEMA, ou le CAP.

Pour plus d'infos…

- Consulter le guide pratique du bénévole 2009, à télécharger sur www.associations.gouv.fr

- Lire le compte-rendu de la Fonda concernant la validation des acquis de l'expérience bénévole (VAE) et les associations: http://www.fonda.asso.fr/La-VAE-benevole-un-defi-a-relever.html

- Et pour savoir comment faire ou accompagner une démarche de VAE: http://www.vaebenevole.org/rubrique.php3?id_rubrique=2 ou http://www.industrie.gouv.fr/vae/7-succes.htm

D – Considérer les enjeux sociaux du projet associatif.

Dans le cadre d'un projet associatif associé à une approche de développement durable, il vous est important de connaître la place qu'occupent les enjeux sociaux relativement aux autres aspects environnementaux et économiques en évaluant par ailleurs la pertinence de vos actions.
Dans cette partie quelques pistes vous seront suggérées pour vous aider à mieux appréhender la dimension sociale de votre projet.

• Définir les enjeux sociaux de votre association et de vos projets.

⇒ Quelques questions à se poser :

- Quels sont les objectifs en termes sociaux en interne et en externe de votre association?

- Le projet favorise-t-il l'intégration de publics marginalisés, tels que les personnes âgées, handicapées et/ou en situation de précarité sociale ?

- Votre projet est-il vecteur de lien social ?

- Comment définissez-vous les caractéristiques de ces liens sociaux?

- Quels sont les gains en termes d'intégration sociale, de sécurité et de santé pour vos usagers et pour les membres de la structure?

Définition
Le lien social :

Il désigne l'ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents.

Les liens sociaux permettent d'assurer la cohésion sociale et l'intégration des individus, soit par le partage de valeurs communes soit par la reconnaissance sociale des différences lors de l'établissement des règles sociales. Les liens sociaux offrent aux individus la possibilité d'acquérir une identité sociale.

- La structure s'attache t-elle à lutter contre toutes formes de discriminations et à promouvoir une certaine diversité au sein de son équipe?

- L'association dispose t-elle de moyens financiers et humains suffisants pour répondre aux objectifs d'action sociale qu'elle s'est fixée?

La définition de ces enjeux détermine la cohérence et l'efficacité de votre action à l'égard de votre public.

● Penser la diversité comme une richesse et lutter contre toutes les formes de discrimination.

Nul n'est à l'abri de pratiques discriminatoires, volontaires ou involontaires.

Promouvoir l'égalité dans le cadre de la gestion du personnel, c'est réviser et objectiver ses pratiques tout en agissant sur les comportements.

Un guide a été mis en place par la HALDE afin de présenter les bons réflexes à acquérir et les pièges à éviter pour prévenir les discriminations et agir pour l'égalité :

http://www.halde.fr/IMG/pdf/Halde_brochure_web.pdf

Définition
La discrimination :

Socialement et pénalement, la discrimination consiste à distinguer un groupe de personnes des autres, et à lui appliquer un traitement spécifique, sans lien objectif avec le critère qui sert à distinguer le groupe.

Discriminer, c'est défavoriser une personne, la harceler, créer un environnement humiliant ou avoir une pratique neutre en apparence mais susceptible de désavantager certains, en raison d'un des 18 critères de discrimination sanctionnés par la loi (Art. 225-1 du code pénal) :

- l'origine
- le sexe
- l'âge
- la situation de famille
- l'état de grossesse
- le patronyme
- l'état de santé
- le handicap
- les caractéristiques génétiques
- les mœurs
- l'orientation sexuelle
- les opinions politiques
- les activités syndicales
- l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion…

Outil :

Réaliser votre auto diagnostic discrimination et diversité en 30 minutes sur le site du CJDES:

www.cjdes-autodiagnostic.org

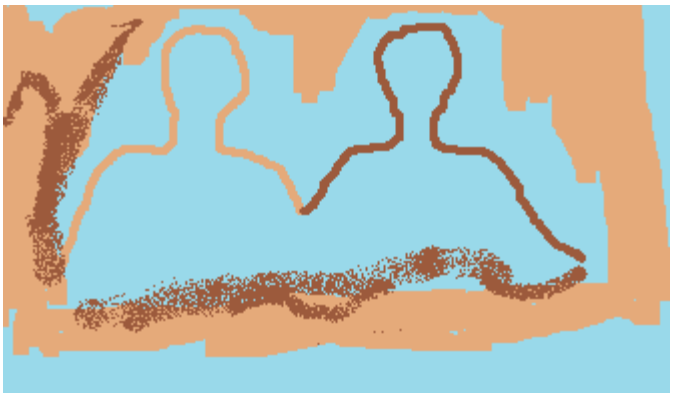

Association

Une « chorba pour tous »…

« Une Chorba Pour Tous » est une association humanitaire qui a pour but d'œuvrer pour la promotion sociale des personnes en situation d'exclusion à travers des actions concrètes d'accès au droit commun. Elle intervient toute l'année afin de contribuer aux idées universelles de partage et de solidarité envers les couches les plus défavorisées.

L'organisation entame sa 17ème année de présence sur le 19ème arrondissement. Son équipe de 180 bénévoles et 4 salariés luttent sans relâche pour offrir un accueil individuel et collectif adapté aux besoins des personnes.

La structure offre des repas chauds tous les soirs et des colis alimentaires deux fois par semaine aux personnes démunies de toutes origines géographiques et culturelles. L'association participe également à des actions permanentes de médiation sur les plans sociaux et sanitaires.

« Une chorba pour tous » offre un service de conseil juridique assuré par une assistante juridique bénévole et visiteuse de prisons agréée. Elle accompagne les publics en matière d'accès au droit. L'organisation met en place des ateliers de soutien scolaire et d'aide aux devoirs aux enfants issus des familles défavorisées.

L'association assure en outre, des ateliers d'insertion et de réinsertion sociale des personnes en situation de précarité depuis de longues années.

La structure n'est pas de type cultuel ; elle n'implique de la part des associés aucune adhésion quelconque à des mouvements religieux et s'adresse à toute personne quelle que soit son origine ou sa croyance.

• Développer des pratiques mutuelles et solidaires.

⇒ Des valeurs solidaires et mutuelles dans votre association, peuvent être portées par :

→ Des pratiques de solidarité et leur évaluation régulière au sein de la structure afin de garantir une certaine pertinence du projet associatif, entre les bénévoles et salariés et pour les bénéficiaires.

En quoi sommes-nous concrètement des acteurs solidaires, et qu'apporte t- on nous de plus ou de différent que d'autres structures associatives (ou autres organisations), en terme de bien-être social?

→ La mise en place de partenariats d'action entre associations et/ ou avec des entreprises et institutions. En effet, n'y aurait-il pas des acteurs institutionnels ou privés, (ayant des approches différentes qui pourraient se compléter plutôt que de nécessairement s'opposer), susceptibles de s'associer à notre projet?

Quelques sources :

Au tour du canal de l'Ourq,
un réseau pour animer le bassin de la villette :
http://des-gens.net

- **Ritimo**, Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale:
http://www.ritimo.org/

- **IRIS**, Inter réseau européen des initiatives éthiques et solidaires:
www.iris-network.eu

- **Bourses d'échanges et savoir-faire** des professionnels d'internet et de la communication (pour les collectivités et associations):
http://bc.apronet.asso.fr

- **Les SELS** (Système d'échanges locaux), mises en communs de services, de biens et savoir-faire:
www.seldeparis.org

- **Un outil intéressant** pour échanger autrement, la carte sol: www.sol-reseau.coop

→ Des échanges de savoir-faire ou partage de matériel entre bénévoles, salariés et adhérents, pour favoriser la cohésion de l'équipe, créer une dynamique interne mobilisatrice ; mais aussi avec d'autres structures (associations, entreprises…), pour engendrer une dynamique globale positive sur un quartier.

Association

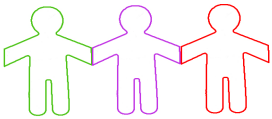

Graine de jardins, créer du lien social et mutualiser les savoir-faire.

Graine de Jardins est une association loi 1901, fondée en 2001, dont l'objet principal est d'accompagner le développement de jardins respectueux de l'environnement, œuvrant dans une dynamique de solidarité, de partage et de concertation en Ile-de-France.

Depuis sa création, l'association a apporté son concours à des dizaines de projets qui ont, pour la majorité d'entre eux, débouché sur la création d'un jardin collectif de quartier, appelé "jardin partagé".

Le deuxième axe d'intervention de l'association concerne la création d'un réseau régional des jardins partagés d'Ile-de-France. La Région en compte près de 75 en 2009, dont 50 dans Paris.

Pour créer du lien entre les associations et faire connaître ces différents jardins du grand public, Graine de Jardins anime un portail internet régional, dédié aux jardins partagés et d'insertion, www.jardinons-ensemble.org

Graine de Jardins est membre co-fondateur du Collectif des Jardins d'Insertion d'Ile-de-France avec la Fnars Ile-de-France, Chantier Ecole Ile-de-France et le réseau Cocagne. Ce Collectif s'emploie à valoriser les activités de nature en relation avec l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficultés, en mutualisant les compétences des différents réseaux.

L'association est également le représentant francilien du réseau du Jardin dans Tous Ses Etats et participe à ce titre à l'organisation de manifestations nationales.

L'association emploie actuellement deux personnes à temps plein. Elle est adhérente du groupement d'employeurs Emergences, ce qui permet de mutualiser le poste d'un comptable.

Association

L’appel et son action humanitaire.

l’appel

L'appel est une association de solidarité internationale qui mène des actions de développement en faveur des enfants du monde.

L'appel fut créé en 1968 pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre du VIETNAM. Dès 1976, les actions connaissent une extension géographique à travers le monde.
Aujourd’hui l’association agit dans 10 pays : Burkina faso, Congo-Brazzaville, Cameroun, El Salvador, Haïti, Madagascar, Pérou, Rwanda, Tchad, Vietnam...
D’abord orientée sur l’action médicale, l’activité de L'appel s’élargit vers l’éducation et l’amélioration des conditions de vie pour une prise en charge globale de l’enfant.

« Notre éthique laïque et apolitique est basée sur le partenariat local (L'appel n’a aucun expatrié). Il s’agit de travailler dans la continuité et la durée, viser l’autonomie et contribuer à la réduction de la pauvreté dans une logique de développement durable ».

L’action de L'appel repose sur des équipes entièrement bénévoles (actifs ou retraités) : médecins, sage- femmes, infirmières, ingénieurs, enseignants, travailleurs sociaux etc…qui ont renforcé leur expertise par de fréquents contacts sur le terrain. L’association n’a que 2 salariées. Les frais de fonctionnement sont réduits au minimum.

Association

La Régie de quartier et la mutualisation.

La Régie de quartier du 19ème Nord encourage les échanges, la mutualisation et la solidarité via trois projets:

-**la Bricothèque** est un service de prêt d'outils de bricolage gratuit qui permet de réaliser des petits travaux, d'entretenir, d'embellir, de réparer son logement. Elle permet de disposer des outils de base (ponceuse, perceuse, scie circulaire, perforateur....) en cas de besoin en s'évitant le coût de l'achat et du stockage.

-**le Kit de la Fête** est un service de prêt de matériel composé de 10 tables, 20 bancs pliables, 5 tonnelles et 7 jeux surdimensionnés. Ceci facilite et encourage l'organisation de manifestations collectives (fêtes de quartier, repas partagé, soirée animée et autre) sur les quartiers Flandre et Danube.

-**La Maison troc livres** est une bibliothèque d'échange qui invite les personnes qui le souhaitent à venir troquer leurs livres.

Ces trois services sont réservés aux adhérents de la Régie de quartier (adhésion annuelle : 5 euros).

Association

Regain, l'insertion et la transmission des savoirs.

L'illettrisme est un mot très réducteur. Une personne « illettrée » est perçue souvent comme « analphabète », c'est-à-dire n'ayant eu aucun contact avec le langage écrit.
Or, en France, le mot « illettré » désigne une personne qui a été scolarisée en français, mais qui n'a pas acquis la maîtrise du savoir LIRE et du savoir ECRIRE, soit la maîtrise des savoirs de base nécessaires à son indépendance sociale.

Pour remédier à cet état de fait, Regain propose de former des formateurs qui pourront, individuellement, accompagner avec une pédagogie adaptée, des adultes ou jeunes déscolarisés ayant des problèmes de lecture, d'écrit ou de pratique des maths initiales.

L'association a été créée en 1998. Elle propose :
-des modules de 60h de formation pédagogique aux futurs formateurs, chaque module se déclinant sur deux journées.
-des modules courts thématiques.
-des journées à thèmes interculturelles.

● Percevoir la dimension culturelle dans une démarche de développement durable.

La culture pourrait être considérée comme étant le quatrième pilier d'un développement durable de notre société.

L'UNESCO a fait de la dimension culturelle du développement l'un de ses domaines d'intervention majeur. Dès 1992, la conférence mondiale sur les politiques culturelles a affirmé que le développement *« est un processus complexe, global, multidimensionnel qui ne saurait se réduire à sa seule croissance économique et devrait intégrer toutes les dimensions de la vie et toutes les énergies d'une communauté dans le cadre de laquelle chaque personne est appelée à participer à l'effort général et à en partager les fruits ».*

⇒ Pour une « durabilité de la culture» et une culture du durable.

Il est tout aussi important que le développement durable assure non seulement la préservation des ressources naturelles et de la diversité biologique, mais aussi la protection de la diversité et de la vitalité des nombreuses cultures du monde. Le pilier culturel du développement durable nécessite par conséquent de consentir en parallèle des efforts de développement d'une culture de la durabilité et de protection de la diversité culturelle.

.Association

La péniche Anako, connaitre les cultures du monde.

L’association organise des mois, quinzaines ou semaines à thèmes consacrées à des peuples, cultures ou régions du monde.

Le but de l'association est de favoriser le dialogue et la connaissance des peuples, des cultures du monde et plus particulièrement des populations minoritaires les plus menacées ou les plus marginalisées.

Sont aussi développées au bord de la péniche des rencontres associatives permettant à des associations solidaires locales, régionales, nationales ou internationales de faire connaitre leurs actions et leurs programmes.

L'association programme aussi plusieurs festivals autour des thématiques des peuples premiers ou des peuples autochtones. Enfin un dernier volet important de l'association est de faire connaitre la culture arménienne à travers des débats, expositions, concerts etc...

• Comment mesurer la valeur de son projet sur le plan social?

Des enquêtes de satisfaction peuvent être mises en place pour les bénévoles, les salariés de l'association et le public cible bénéficiaire de l'action.

La proximité avec le public bénéficiaire restant quoi qu'il en soit la meilleure manière d'appréhender la pertinence de son projet associatif.

Des indicateurs pourront être développés puis exposés, discutés lors des réunions d'assemblée générale de l'association et des rassemblements du conseil d'administration.

Outils

A consulter :

- les évaluations d'actions sociales et exemples d'indicateurs d'utilité sociale disponibles sur le site de l'Avise : www.avise.org

- les exemples d'indicateurs sociaux donnés dans ce document.

- Le projet de guide de l'évaluation de la délégation interministérielle à l'innovation sociale :

*www.**associations**.gouv.fr/IMG/doc/guide_**evaluation**.doc*

A lire :

Evaluer et optimiser le projet associatif Diagnostic stratégique de l'association.
Bruno Bigourdan,
éditions Eyrolles, 2004.

3ème partie

Pour aller plus loin…

● S’informer et se former aux principes et pratiques de développement durable:

- L'Association 4 D, Dossiers et Débats pour le Développement Durable : www.association4d.org

- L'IDDRI, Institut du Développement Durable et des Relations Internationales: www.iddri.org

- Vivacités, Réseau francilien d'éducation à l'environnement urbain: www.vivacites-idf.org

- Les mardis de l'environnement de la Fondation Ricard: www.mardi-sere.com

- Edif, Energies durables en Ile de France: www.edif.asso.fr

- La péniche de l'eau:

face au 31 Quai de l'Oise - Rond-Point des Canaux
(carrefour des canaux Saint-Denis et Ourcq) 75019 Paris
Entrée gratuite
Métro : ligne 7 – Corentin-Cariou
Renseignements au 01 71 28 50 56

- Le guide « Parc et jardins » de la mairie de Paris:

Ce guide vous propose, une programmation rééditée annuellement de mai à septembre des visites guidées, conférences, ateliers, expositions, évènements...

Il est téléchargeable sur:
http://www.paris.fr/portail/viewmultimediadocument?multimediadocument-id=68030

- Vous pouvez également vous renseigner auprès des universités (Paris V…) et consulter les programmations des Musées :

Le Museum d'Histoire naturelle, la cité des sciences et de l'industrie, le Palais de la découverte, le Musée de l'Architecture du Palais de Chaillot organisent régulièrement des conférences et expositions sur le thème du développement durable.

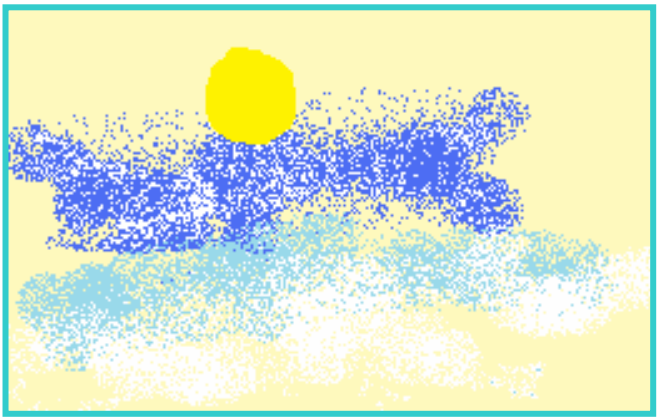

● Se faire conseiller sur vos projets relatifs au thème du développement durable:

⇒ Projets-19 :

L'association a pour objectifs de renforcer le lien social à travers la mise en place et l'accompagnement d'initiatives favorisant le développement local, la création d'emploi et l'insertion professionnelle.

9 rue Mathis 75019 Paris. 01-53-26-57-37
courriel: projets19@projets19.org
site web: www.projets19.org

⇒ La Pépinière Mathis :

La Pépinière Mathis héberge et accompagne les associations/habitants qui proposent un projet ayant un impact direct ou indirect sur le quartier.

9, rue Mathis 75019 Paris. Métro Crimée (ligne 7)
Téléphone : 01 55 26 82 10
Fax : 01 40 37 63 81
Email :pepiniere.mathis@wanadoo.fr

⇒ L'Atelier, Centre de ressources régional de l'Economie sociale et solidaire :

Besoin de conseils, d'une orientation, de documentation, l'Atelier s'adresse à tous les créateurs d'activités, quelle que soit l'avancée de leur projet. Depuis la simple idée au développement.

Infos disponibles sur: www.atelier-idf.org

⇒ La Maison des associations du 19ème :

Cet équipement de proximité est un espace de rencontre et de dialogue qui a vocation à accueillir et accompagner les associations du 19e arrondissement dans leur développement. Elle se veut aussi un relais d'information entre les associations et les habitants.

20 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris
Métro Bolivar ou Jaurès - bus 26, 75 ou 60 (arrêt Mairie du 19e)
Tél. : 01.53.72.89.10
Fax : 01.42.01.09.68
Email : maison.asso.19@paris.fr

● Connaître les entreprises, associations et autres acteurs du développement durable:

⇒ Guide ABC vert:

Retrouvez dans l'annuaire l'ensemble des acteurs du développement durable classés par rubriques: énergies renouvelables, recyclage, alimentation et textile bio, commerce équitable, déplacements et véhicules propres, tourisme vert et équitable, investissement éthique et solidaire.

Ce guide est disponible gratuitement sur: www.abcvert.fr

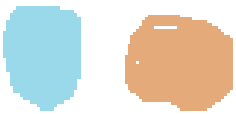

2- Quelques exemples d'aides au financement.

• Financements publics de projets associatifs :

⇒ Mairie de Paris:

→ Le Label Paris-Europe:
Le Label Paris Europe s'adresse à toutes les associations parisiennes, groupes scolaires ou universitaires parisiens qui désirent mettre en œuvre des projets européens… impliquant Paris ou ses habitants et concernant une ou plusieurs métropoles européennes.

Plus d'infos sur : www.paris.fr

→ Le Label Co-Développement Sud:
Financement des associations de migrants.
La Ville de Paris entend valoriser la diversité culturelle qui caractérise sa population et promouvoir, sur cette base, les multiples formes d'engagement associatif en faveur du développement des pays défavorisés.

Pour en savoir plus: www.paris.fr

→ Appel à projets « De l'eau pour tous » :
Ouvert aux associations de migrants et aux ONG oeuvrant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il est destiné à soutenir des projets appuyés par les autorités locales et définis en concertation avec les populations bénéficiaires.

Pour en savoir plus: www.paris.fr

→ Appel à Projets « Handicap changeons de regard »:

Le Trophée « Changeons de regard » est ouvert à toutes les initiatives pédagogiques, participatives et festives mobilisées autour d'une volonté: Changer de regard sur le handicap.

Plus d'infos sur: www.paris.fr

→ Appel à Projets « Initiative de la bientraitance »

Depuis 2003, les Initiatives de la bientraitance récompensent et valorisent des projets qui contribuent à la qualité de vie des aînés parisiens dans des domaines comme la prévention de l'isolement, la promotion des activités entre les générations ou encore l'accès à des activités culturelles ou sportives.

Plus d'infos sur: www.paris.fr

→ Le dossier standard de demande de subvention de la ville de Paris:

Subventions de fonctionnement, d'équipements...

Plus d'infos sur: www.paris.fr

⇒ La région:

→ Appel à projets Développement durable:

Cet appel à projets s'adresse aux associations oeuvrant dans le domaine de l'environnement ou du développement durable.

Plus d'infos sur: www.iledefrance.fr

→ Appel à projets « Éducation à l'environnement vers un développement durable »:

Pour plus d'infos: www.iledefrance.fr

→ Aides régionales pour la promotion des solidarités et la lutte contre les exclusions:

Soutenir les dépenses entraînées par l'organisation de colloques ou de forums associatifs.

Infos sur www.iledefrance.fr

→ Fonds de soutien pour les projets associatifs de coopération:

Deux appels à projets sont organisés par an, avec une commission en juillet et une en décembre.

Pour en savoir plus**:** www.iledefrance.fr

⇒ Le MEDDAT, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire:

Les programmes et projets subventionnés doivent en priorité dépasser un impact ponctuel sur le terrain. Dans les domaines prioritaires comme la biodiversité et le changement climatique, les projets et les actions doivent être de préférence de moyen terme et couvrir l'ensemble ou une part significative du territoire.

Ces subventions concernent en tout premier lieu les fédérations, les unions et les associations membres de réseaux régionaux et/ou nationaux en mesure d'œuvrer ensemble à l'accomplissement d'objectifs communs ou de même nature.

Plus d'infos sur www.developpement-durable.gouv.fr

⇒ L'Europe:

→ FSE, le Fonds Social Européen et les micro-projets associatifs:

Le programme opérationnel du Fonds social européen pour la France de 2007 à 2013, "Compétitivité et emploi", prévoit un dispositif visant à renforcer l'accès aux financements européens des petits porteurs de projets associatifs**.**

Pour en savoir plus: www.fse.microprojets.fr

→ Europeaid, Programme de coopération extérieure:

Les subventions sont des contributions financières directes issues du budget de l'Union européenne ou du Fonds européen de développement. Elles sont accordées sous forme de dons à des tiers exerçant des activités d'aide extérieure. Les associations sont invitées à répondre aux appels à projets mis en ligne sur

le site d'Europeaid:

https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1224657797149&do=publi.welcome&userlanguage=fr

• Quelques exemples d'appuis de projets associatifs de fondations:

⇒ Fondation de France:

→ Appel à Projets « L'europe en plus large! Citoyenneté européenne et développement durable »:

Plus d'infos sur le site de la fondation de France : www.fdf.org

→ Appel à Projets « Promotion des agricultures paysannes en Afrique subsaharienne »:
En 2009, 38 projets ont été soutenus dans 13 pays.

Plus d'infos sur www.fdf.org

⇒ Trophées des associations de la Fondation EDF Diversiterre:

La Fondation EDF Diversiterre a pour finalité le soutien d'actions d'intérêt général en faveur du lien social et de la préservation de la planète rassemblant la diversité des personnes, des générations, des cultures et de la nature.

Plus d'infos sur: http://tropheesfondation.edf.com/plaine.php

⇒ Fondation Veolia:

La Fondation d'entreprise Veolia soutient des actions d'intérêt général dans la solidarité, l'insertion professionnelle et la protection de l'environnement.

Pour en savoir plus: www.fondation.veolia.com

⇒ Fondation Chirac:

La fondation œuvre pour tenter de préserver la paix dans le monde. Elle oriente ses actions vers l'accès aux médicaments, l'accès à l'eau, la lutte contre la déforestation et la désertification, et le soutien aux langues et cultures menacées.

Elle a mis en place le **« Prix pour la prévention des conflits »,**

Plus d'info sur: www.fondationchirac.eu

⇒ Fondation Nicolas Hulot:

Chaque année, la Fondation soutient près de 150 actions en France métropolitaine, dans les DOM-TOM et dans les pays du Sud.

Plus d'infos sur www.fondation-nicolas-hulot.org

⇒ Fondation Poweo:

La Fondation d'entreprise Poweo a pour objet de favoriser, directement ou indirectement, l'accès à l'énergie des populations africaines les plus démunies afin de les aider à subvenir à leurs besoins essentiels.

Pour plus d'infos: www.fondation-poweo.org

⇒ Mais aussi:

→ Pour vos projets en faveur de la solidarité et la défense des droits de l'Homme**,** vous pouvez également consulter le site de **Coordination sud** pour avoir accès à différents appels à Projets:

www.coordinationsud.org

→ Pour vos projets culturels**,** depuis 2007, le service Médiation culturelle du Parc de Villette édite un guide pratique du **financement des projets culturels, destiné aux associations du champ social :**

http://www.villette.com/ressources/documents/1/898,guide2009.pdf

●Aménager une structure, s'équiper plus durablement :

→ **Consulter le guide** des aides financières habitat disponible sur le site de l'Ademe :

http://www.ademe.fr

→ **La Mairie de Paris offre jusqu'à 400 euros de subvention pour l'achat d'un cyclomoteur électrique:**

L'objectif est d'inciter les usagers à s'équiper de véhicules silencieux et non polluants.

Infos sur www.paris.fr

● L'Epargne solidaire pour vous aider à financer vos projets associatifs :

La Finance solidaire regroupe des organismes de financement à statuts spécifiques qui fournissent des prêts ou des participations en capital à d'autres structures de l'économie solidaire (associations, coopératives, etc.), ou encore à des personnes exclues des circuits bancaires et financiers classiques. Elles reçoivent l'épargne de personnes souhaitant que leurs fonds soient placés dans une démarche de solidarité, et acceptant d'en retirer une rémunération un peu moins élevée.

Plus d'infos sur www.finansol.org

3- Coordonnées des associations.

• Alofa Tuvalu :

Participer, à travers l'exemple de Tuvalu, à la prise de conscience de la réalité des changements climatiques, à la promotion de solutions concrètes et reproductibles de lutte contre l'effet de serre et susciter l'envie d'agir au plus grand nombre.

30 rue Philippe Hecht 75019 Paris.
01-44-84-63-49
courriel :alofatuvalu@alofatuvalu.tv
www.alofatuvalu.tv

• L'Appel :

Association de solidarité internationale en faveur des enfants dans 10 pays en développement, dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'amélioration des conditions de vie.

89 avenue de Flandre 75019 Paris.
01-42-02-77-78
courriel: contact@lappel.org
www.lappel.org

• Au point d'eau :

Sensibilisation à la préservation de l'environnement et aux principes de développement durable pour tous types de publics.

12 rue Armand Carrel 75019 Paris.
09-79-10-81-42.
courriel: aupointdeau@laposte.net

• Café Zoide :

Cafézoïde est un vrai café avec un comptoir des jeux, des spectacles, des coins de causerie, des rencontres avec des personnages

fantastiques ou quotidiens des idées de sortie, des événements, des projets individuels et collectifs pour petits et grands.

92 bis quai de la loire 75019 Paris.
01-42-38-26-37
courriel: cafezoide@aol.com
site web: www.cafezoide.asso.fr

• Cyclopouce :

Mieux vivre sa ville. Par l'utilisation du vélo et de ses dérivés.
En associant convivialité et citoyenneté.

38 bis quai de la marne 75019 Paris.
01-42-41-76-98
courriel: cyclo-pouce@wanadoo.fr

• Débrouille et compagnie :

Sensibilisation au développement durable en faisant découvrir la richesse de l'Art et l'artisanat de récup de tous les pays.

4 ter rue de la solidarité 75019 Paris.
01-73-77-48-70 / 06-63-73-27-77
courriel: info@debrouille.org
site web: www.debrouille.ovh.org

• Edif :

L'association Energies Durables en Ile-de-France met à la disposition des habitants (particuliers, étudiants, enseignants, professionnels...) un ensemble de services très pratiques pour relever les défis d'un développement durable (bibliothèque, conseils concernant l'habitat...).

17 rue Curial 75019 Paris.
01-42-09-66-75
courriel: contact@edif.asso.fr
site web: www.edif.asso.fr

- **Graine de jardins :**

Accompagner le développement de jardins respectueux de l'environnement, œuvrant dans une dynamique de solidarité, de partage et de concertation en Ile-de-France.

11 bis passage Ramey - 75018 Paris
01 42 23 39 25 / 06 68 55 75 18
courriel: contact@grainedejardins.fr
site web: www.jardinons-ensemble.org

- **Espace 19 :**

Gère et anime un ou plusieurs centres d'animation dont l'objectif est d'améliorer les relations humaines et sociales, la vie familiale, la vie culturelle dans le respect de la personnalité de chacun."

251 rue de Crimée 75019 Paris.
01-40-36-15-78
courriel: contact@espace19.org
site web: www.espace19.org

- **La Milpa :**

La Milpa s'engage auprès des artisanes Maya du Sud Est mexicain et valorise leur travail à travers l'importation et la vente en France de leur production textile, dans le cadre d'un commerce équitable.

115 rue de meaux 75019 Paris.
01-42-06-76-15/ 06-28-25-48-78
courriel: lamilpa@no-log.org

- **Péniche Anako :**

Projections, conférences, spectacles, expositions sur les peuples et cultures du monde.

Bassin de la villette
face au 61, quai de la Seine 75019 Paris. 06-18-47-03-59
courriel: info@penicheanako.org

site web: www.peniche.anako.com

• Péniche Antipode :

Spectacles enfants et tout public agrémentés d'une buvette sympathique proposant des produits issus du commerce équitable.

Face au 55 quai de la Seine 75019 Paris.
01-42-03-39-07
courriel: abricadabra@nerim.net
site web: www.abricadabra.fr

• Pépinière Mathis :

Pépinière d'associations ayant pour but de développer la vie associative locale et soutenir la professionnalisation des porteurs de projets.

7/ 9 rue Mathis 75019 Paris.
01-55-26-82-10
courriel: pepiniere.mathis@wanadoo.fr
site web: www.pepinieremathis.org

• Projets-19 :

Renforcer le lien social à travers la mise en place et l'accompagnement d'initiatives favorisant le développement local, la création d'emploi et l'insertion professionnelle.

9 rue Mathis 75019 Paris.
01-53-26-57-37
courriel: projets19@projets19.org
site web: www.projets19.org

• Regain :

Propose de former des formateurs qui pourront, individuellement, accompagner avec une pédagogie adaptée, des adultes ou jeunes déscolarisés ayant des problèmes de lecture, d'écrit ou de pratique des maths initiales.

44 rue des alouettes 75019 Paris.
01-42-39-62-73
courriel: regain.idefr@free.fr

• Régie de quartier :

Insertion par l'activité économique des habitants, amélioration du cadre de vie et développement du lien social sur les quartiers.

234 rue de Crimée 75019 Paris.
01-42-09-96-02
courriel: rq19liensocial2@wanadoo.fr
site web: www.regie19.over-blog.com

• Taddart :

Promouvoir un tourisme porteur d'identité, de développement local et permettant à chacun de conserver sa dignité, et de développer le sens de la solidarité, du partage et de l'équité.

20 rue Clavel (RDC gauche) 75019 PARIS
Tél. 01-42-02-79-85
courriel: taddart@taddart.com
site web: : www.taddart.com

• Une chorba pour tous :

Actions humanitaires (Aides matérielles, alimentaires...) dans le 19ème pour les populations les plus défavorisées.

168 rue de Crimée 75019 Paris.
01-40-36-17-50
courriel: contact@chorbapourtous.org
site web: www.chorbapourtous.org